

## 02-11-2015 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 2 novembre 2015, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, les conseillers: Gilbert Gauvin, Richard Fournier, Roland St-Pierre, Langis Joubert, Normand St-Laurent et Réjean Hudon.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 5 et 13 octobre 2015
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
  - a) Collecte supplémentaire bacs bruns
  - b) Remerciement - Centraide
6. Invitations
  - a) Concert de Noël à Sayabec
  - b) Marché Public Matapédien
  - c) Lancement public du projet «La Voix des parents»
7. Demandes de don et d'appui
  - a) Polyvalente de Sayabec – déjeuné musical
  - b) Société St-Jean-Baptiste
  - c) Jeunesse, J'écoute
  - d) Troupe de théâtre Sébec
  - e) Hockey Sénior Hôtel Gagnon
  - f) La Guignolée 2015
8. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
9. Discours du maire
10. Abrogation de la résolution 232-15
11. Compte-rendu journée de glisse 2014-2015
12. Proclamation de la Journée internationale des droits de l'enfant
13. Formules de soumission – Déneigement cours municipales pour 2016
14. Avis de motion  
Règlement numéro 205 modifiant le règlement des permis et certificats
15. Entente Municipalité MRC – système de téléphonie IP
16. MRC de la Matapédia  
Assemblée publique ouverte à la présentation du projet du budget 2016
17. Réception définitive travaux – remplacement d'aqueduc – rue Principale
18. Club de Motoneige Vallée de la Matapédia
19. Demande à la CPTAQ – Dave Canuel
20. Demande d'accréditation pour centres d'hébergement – Chemin St-Rémi
21. Attestation à la règlementation municipale – Chemin St-Rémi
22. Dossiers des élus – modification
23. Surveillance des travaux – mise aux normes du puits #2
24. Suivi - mise aux normes des puits
25. Suivi de dossiers
26. Divers: a) b) c) d)
27. Questions de l'assemblée
28. Levée de la réunion

**245-15                                  Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Roland St-Pierre et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Le point divers reste ouvert.

**246-15                                  Adoption des procès-verbaux**

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Roland St-Pierre et résolu que les procès-verbaux du 5 et du 13 octobre 2015 soient adoptés tels que rédigés étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance.

**247-15                                  Adoption des comptes**

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Langis Joubert et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés.

**COMPTES DÉJÀ PAYÉS**

Municipalité St-Cléophas, médiaposte	29.69
Télus, salle communautaire au 4 octobre	78.40
Hydro-Québec, #625301384974, éclairage public	174.53
Bélanger Jean-Paul, #76, déplacement St-Tharcisius	37.60
Joubert Langis, #14, dépl. Esprit-Saint, Amqui et frais repas	140.00

**COMPTES NON PAYÉS**

9093-7517 Québec inc., #136524, amplificateur cellulaire	344.91
Atelier soudure M. Poirier, #18231, soudure fournaise	394.49
Boulangier Jessy, #13-10, 26-10 et 30-10, 5 déplacements	116.80
Clérobec, #887495-888062-888290-888291-888532-888868, mat. divers	770.97
Ent. Plourde, #344843, essence	57.20
Équipement Belzile, #49285, scie à béton et compacteur	205.02
Exc. Marcel Perreault, #4265, loc. machinerie (fuite réseau)	685.25
Fonds d'information sur le territoire, #201502506286, mutation	12.00
Hydro-Québec, #671201287698, salle comm. (redressement)	2.22
Joubert Langis, #rés. 36, table d'harmonisation (mat. café)	40.00
Joubert Marc-André, #rés. 33, remb. fact. table d'harmo. et musée	437.80
Kopilab, #174717, caisses papier	88.53
Médias Transcontinental SENC, #KM013609, avis public	169.60
Meunerie Bernard Landry, #114165, toile bois de chauffage	560.28
Municipalité St-Cléophas, #131423, médiaposte	29.69
PG Solutions, #17706, contrat d'entretien et soutien des appl. 2016	4 006.88
SEAO, #1389887, avis sur le site internet	4.60
SNC-Lavalin, #1211442, hon. au 30 sept. 2015	4 656.49
St-Pierre Roland, #rés. 35, table d'harmonisation	300.00
Télus, camping au 10 octobre	6.20
URLS, #2437, formation musée (Gervais Turcotte)	10.00
Municipalité Sayabec, #4531, activité piscine 2014	75.00

*Au point 5 a de l'ordre du jour, j'informe le conseil et la population que les collectes supplémentaires demandées pour le mois de septembre et octobre coûtera 700\$ de plus par année.*

*Au point 5 b de l'ordre du jour, j'informe le conseil municipal que Centraide les remercie pour leur don de 20\$.*

*Au point 6 a de l'ordre du jour, j'informe le conseil que Les Voix de la Vallée feront un concert de Noël accompagné par madame Marie-Denise Pelletier le 5 décembre prochain à Sayabec et qu'il est possible d'acheter des billets au coût de 30\$ chacun. Le conseil n'achète pas de billet.*

*Au point 6 b de l'ordre du jour, j'informe le conseil qu'ils sont invités à participer à un déjeuner conférence avec madame Hélène Raymond le 20 novembre prochain dans le cadre de la semaine matapédiennne de l'entrepreneuriat. Le déjeuner est offert au coût de 25\$/personne. La conférence sera suivie d'une table ronde pour recueillir les commentaires et les idées afin de définir la forme que prendra le MPM en 2016. Personne ne représentera la municipalité.*

*Au point 6 c de l'ordre du jour, j'informe le conseil qu'ils sont invités au lancement public du projet «La Voix des parents» qui aura lieu le 4 décembre prochain à la polyvalente Armand St-Onge. Personne ne représentera la municipalité.*

**248-15 Polyvalente de Sayabec – déjeuner musical**

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de faire un don de 100\$ à la polyvalente de Sayabec afin de les aider à financer le traditionnel déjeuner musical de Noël qui aura lieu le vendredi 18 décembre prochain. Les profits du déjeuner serviront à financer les activités étudiantes pour l'année 2015-2016.

**249-15 Société St-Jean-Baptiste de Sayabec**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Roland St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas contribue par un montant de 50\$ à la fête de Noël organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste qui aura lieu le 20 décembre prochain au centre communautaire de Sayabec.

**250-15 Jeunesse l'écoute**

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Langis Joubert et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de donner à l'organisme "Jeunesse, l'écoute" un montant de 25\$ pour l'année 2015. Ce montant sera doublé par la fondation de la famille J.W. McConnell.

**251-15 Troupe de théâtre Sébec**

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de la Troupe de théâtre Sébec, soit de commanditer les photocopies couleurs pour leur nouvelle production qui aura lieu les 21 et 28 novembre prochain au Centre Communautaire de Sayabec.

*Au point 7 e de l'ordre du jour, j'informe le conseil que suite à la demande de l'équipe de Hockey Sénior Hôtel Gagnon qu'ils ont reçus le mois passé, il n'y a personne de Saint-Cléophas dans l'équipe. Le conseil refuse de commanditer un montant de 250\$.*

**252-15 La Guignolée 2015**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal fasse un don de 50\$ pour l'événement la Guignolée 2015. Cette année, la Guignolée sera le 3 décembre prochain et le 50\$ sera remis aux représentants (bénévoles qui collecteront les sous) de la municipalité.

**MENTION AU PROCÈS-VERBAL**

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉPOSE EN DATE D'AUJOURD'HUI LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE MONSIEUR JEAN-PAUL BÉLANGER, MAIRE AINSI QUE MESSIEURS GILBERT GAUVIN, RICHARD FOURNIER, ROLAND ST-PIERRE, LANGIS JOUBERT, NORMAND ST-LAURENT ET RÉJEAN HUDON, CONSEILLERS.

**MENTION AU PROCÈS-VERBAL**

MONSIEUR JEAN-PAUL BÉLANGER, MAIRE, PRÉSENTE SON DISCOURS POUR L'ANNÉE 2015. UN MÉDIAPOSTE SERA ENVOYÉ À CHAQUE ADRESSE CIVIQUE.

**253-15 Abrogation de la résolution 232-15**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil abroge la résolution 232-15 adoptée le 5 octobre dernier.

**MENTION AU PROCÈS-VERBAL**

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉPOSE UN COMPTE RENDU POUR LA JOURNÉE DE GLISSE SAISON 2014-2015. UN TOTAL DE 18 PERSONNES POUR UN MONTANT DE 628.09\$ CE QUI UNE MOYENNE DE 34.90\$/PERSONNE.

**254-15      Proclamation de journée internationale des droits de l'enfant**

**CONSIDÉRANT QU'**à travers le monde, la *Journée internationale des droits de l'enfant* est célébrée le 20 novembre pour commémorer l'adoption, par les Nations Unies, de la Déclaration des droits de l'enfant et de la Convention relative aux droits de l'enfant;

**CONSIDÉRANT QUE** c'est l'occasion idéale pour les jeunes d'ici d'exprimer leurs points de vue et de bâtir leur avenir;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent a réuni des représentants d'organismes de la région au sein d'un comité afin de réfléchir sur les façons d'articuler et de souligner la Journée des droits de l'enfant sur le territoire bas-laurentien;

**CONSIDÉRANT** l'importance de veiller collectivement au mieux-être, au bon développement, au respect, à la protection et à l'avenir des enfants au Bas-Saint-Laurent;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que:

Je, Jean-Paul Bélanger, à titre de maire de la municipalité de Saint-Cléophas et au nom du conseil municipal, proclame la journée du 20 novembre «**JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT**» sur le territoire de la municipalité et invite la population à célébrer les enfants en tant qu'acteurs de leur propre vie au sein de notre collectivité et en tant que citoyens actifs pouvant réaliser leur plein potentiel.

**255-15      Formules de soumission**

**Déneigement des cours municipales pour 2016**

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Langis Joubert et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Cléophas mandate la directrice générale à faire parvenir une formule de soumission relative au déneigement des cours municipales pour l'année 2016 à toutes les personnes ayant donné leur nom au bureau municipal avant la date de tombée.

**256-15      Avis de motion - Règlement numéro 205**

**Modifiant le règlement des permis et certificats**

Avis de motion est donné par Langis Joubert, conseiller, voulant que lors d'une séance ultérieure soit présenté un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 163-04 en exigeant à la fin de travaux visant l'implantation d'éoliennes commerciales un plan de localisation préparé par un arpenteur-géomètre plutôt qu'un certificat de localisation.

*Au point 15 de l'ordre du jour, j'informe le conseil qu'il est possible de participer à une entente entre la municipalité et la MRC de La Matapédia concernant le système de téléphonie IP. Le conseil n'accepte pas l'entente et refuse d'avoir cedit système.*

*Au point 16 de l'ordre du jour, j'informe le conseil que le maire d'Amqui M. Gaétan Ruest a demandé à la MRC de La Matapédia de tenir une assemblée publique, sous forme de séance spéciales d'information, ouverte à toute la population pour faire la présentation du projet de son budget pour 2016, et ce avant que le conseil des maires ne procède à son adoption. Il a envoyé une résolution type et demande au conseil de l'adopter. Le conseil ne prend aucune décision et attendra le suivi du dossier car la MRC de La Matapédia a refusé la demande de M. Ruest par résolution en date du 28 octobre dernier.*

**257-15 Réception définitive des travaux**  
**Remplacement d'aqueduc – rue Principale**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que le paiement final de 22 291.63\$ soit remis aux Entreprises L. Michaud et fils (1982) inc. pour les travaux de remplacement d'aqueduc sur la rue Principale. Le conseil autorise également la directrice générale à signer tous les documents nécessaires afin de finaliser le dossier.

**258-15 Club de Motoneige Vallée de la Matapédia**

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Langis Joubert et résolu que le conseil municipal atteste que toutes les traverses de routes qui sont entretenues par le Club de Motoneiges Vallée de la Matapédia dans les limites de la municipalité, sont conformes à la signalisation routière pour l'année 2015-2016.

**259-15 Demande à la CPTAQ – Dave Canuel**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Dave Canuel s'adresse à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'avoir l'autorisation pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 4 347 520, soit pour l'autorisation d'avoir un Ranch et d'y inclure une piste d'hébertiste;

**CONSIDÉRANT QU'**un Ranch incluant une piste d'hébertiste ne viendra pas perturber le dynamisme agricole ou nuire à l'homogénéité du milieu;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y aura aucun impact négatif sur le potentiel agricole du lot visé et des lots avoisinants;

**CONSIDÉRANT QUE** notre municipalité est dévitalisée et qu'un Ranch incluant une piste d'hébertiste viendra améliorer le sort économique en créant un achalandage touristique;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas est favorable à la demande et appui M. Dave Canuel dans son dossier.

**260-15 Demande d'accréditation pour les centres d'hébergement**  
**Chemin St-Rémi**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas mandate le Chemin de Saint-Rémi afin que les responsables puissent faire les demandes d'accréditation pour les centres d'hébergement situés sur le territoire de Saint-Cléophas.

*Au point 21 de l'ordre du jour, j'informe le conseil que le chemin de Saint-Rémi demande une confirmation que les établissements agissant comme centre d'hébergement sur le territoire sont conformes à la réglementation municipale. De l'information supplémentaire est demandée avant d'adopter la résolution.*

**261-15 Dossiers des élus - modification**

Considérant qu'à une réunion ultérieure Roland St-Pierre a informé monsieur le maire et les conseillers qu'il se retirait en tant que responsable du dossier d'aqueduc et d'égout vu la complexité des installations qui s'en vient;

Par conséquent, il est proposé par Langis Joubert, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que ce soit Nelson Sirois et Jessy Boulanger, opérateurs en eau potable, qui soient responsables du dossier d'aqueduc et d'égout, sous la supervision de la directrice générale.

**262-15 Surveillance des travaux – mise aux normes du puits # 2**

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Richard Fournier et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande une offre de service à SNC-Lavalin inc. pour la surveillance des travaux concernant la mise en place d'un système de désinfection au chlore et la construction d'une zone de contact.

*Au point 24 de l'ordre du jour, j'informe le conseil et la population que l'ouverture des soumissions suite à l'appel d'offre pour la mise aux normes du puits # 2 sera le 3 novembre à 14h et qu'il y aura une réunion spéciale pour accepter une des soumissions afin que le dossier continu.*

### **Le point 25 de l'ordre du jour - Suivi de dossiers**

**Gilbert Gauvin:** le vitrail et le toit sont réparés à la salle communautaire.

**Richard Fournier:** pas de nouveau pour cette réunion.

**Roland St-Pierre:** 143 galons/jour/résidence. Plus de fuite sur le réseau depuis les 5 derniers jours.

**Langis Joubert:** Il reste le nivelage de la route Melucq, des rangs 6 et 7 qui sera fait lorsque la température le permettra. Les travaux de la route Raymond et du chemin de la Tour seront faits avant la mi-novembre. Le Chemin de Saint-Rémi devrait être officiellement lancé au printemps prochain. Plusieurs petites choses sont encore à mettre en place.

**Normand St-Laurent:** La sortie d'eau au camping pour la patinoire sera faite cette semaine. Il y a eu des rencontres à la bibliothèque et au Loisirs mais comme j'avais une réunion de conseil en même temps je n'ai pas pu être là et je n'ai reçu aucun compte-rendu pour le moment.

**Réjean Hudon:** pas de nouveau pour cette réunion.

#### **263-15**

##### **Demande au Club de Motoneige Vallée de la Matapédia**

**CONSIDÉRANT QUE** depuis le début des travaux du parc éolien, le sentier existant de motoneige a été enlevé;

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de motoneige Vallée de la Matapédia fait circuler les motoneigistes sur les chemins ouverts du Parc éolien;

**CONSIDÉRANT QU'**un sentier seulement pour les motoneiges est important pour que les motoneigistes se sentent en sécurité et que leurs randonnées soit plus agréable;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Langis Joubert et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas demande au Club de Motoneige Vallée de la Matapédia de mettre en place conjointement avec le Parc éolien du Lac Alfred un nouveau sentier de motoneige à proximité de celui qui existait avant.

#### **264-15**

##### **Levée de la séance**

Proposé par Normand St-Laurent que la séance soit levée à vingt heures quarante-cinq minutes (20h45).

*Jean-Paul Bélanger*

Maire

*Katie St-Pierre*

Directrice général et sec.-très.

**Je, Jean-Paul Bélanger, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**